

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11471 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ASERRAR Mustapha

Date de naissance : 13/12/74

Adresse : N° 191 - LOT MAROUILA SIDI MAAROUF.

Casablanca.

Tél. : 06 66 35 0893 Total des frais engagés : 250,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

CHIRI BIAGIBI
Médecine Générale - Echographie
Sidi Maârouf - Route 1100
Résidence Al Adrissa Bloc G1
Immeuble App 1 Tél: 05 22 97 45 47

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/1/2022

Nom et prénom du malade : Vchettabi Salma

Age : 1080

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 25/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/11/2022	C	1200 h	12000	<i>[Signature]</i>
				<i>[Signature]</i>
				<i>[Signature]</i>
				<i>[Signature]</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	13/01 2022	180,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 B 11433553		Coefficient des travaux
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

Docteur Narjisse Chraïbi

Médecine Générale

Diplôme Universitaire d'Echographie Générale
Diplôme de la Faculté de Médecine de Casablanca

الدكتورة نرجس الشريبي

الطب العام

حائزة على دبلوم الفحص بالصدى
خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

13/1/2022

Dr. M. Chraïbi Saloua

عابر للجلد
اكزاميدين

pl Placeau ou flasopen gp

14,00 قارورة 60 مل

24gx25 pdt 8

avant

PPV 116DH40 LOT 150112
EXP 05/2023

FLOXAM®

nb. 40

7.5

2l

Mésonedine tra

14gx35

M. 2

✓ 7.5



Dr. CHRAIBI Narjisse
Médecine Générale Echographie
Sidi Maârouf Route 1100
Résidence "El Adarissa" Bloc G1
Imm. A, Appartement 1 Tel: 05 22 97 46 47

Sidi Maârouf, Route 1100
Résidence "El Adarissa"
Bloc G1, Imm. A, Appt 1
Casablanca



05 22 97 46 47
05 22 58 15 62

سيدي معرف، طريق 1100
إقامة الأدارسة، بلوك G1
عمراء . شقة رقم 1
الدار البيضاء